

l'année _____

Le/la soussigné/a

né/e à

_____ (_____)

**DEMANDE D'ADMISSION À LA
F.I.P.A.S.S. pour**

le

_____/_____/_____

Résidant dans:

Rue

Ville

Nation _____ (_____)

d'agrément

Type et numéro de document

> Please choose one

Passeport Permis de conduire

Carte d'identité

Nombre _____ Nombre _____ Nombre _____

Émis par _____ Émis par _____ Émis par _____

/_____/_____/_____/_____/_____ /_____/_____

date limite _____ date limite. _____ date limite. _____

les contacts

numéro de téléphone (int. Prefixe) + _____ (nombre) _____

Courriel (Veuillez noter que la plupart des communications se feront par courriel)

_____ @ _____ . _____

F.I.P.A.S.S.
Sede Operativa / Operative Office > Via Padre Agostino Fioravanti, 90
Rome, 00132 – ITALY e-mail: info@fipass.org
www.fipass.org
Partita I.V.A. / VAT number > 05475650874

Pour les mineurs, en tant qu'exploitant de l'autorité parentale :

Le/la soussigné/a _____

_____ (_____)

né/e à

le

_____ / _____ / _____

Résidant dans:

Rue _____

Ville _____

Nation _____ (_____)

d'agrément

Type et numéro de document

> Please choose one

Carte d'identité

Passeport Permis de conduire

Nombre _____ Nombre _____ Nombre _____

Émis par _____ Émis par _____ Émis par _____

/ ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____
date limite ____ date limite. ____ date limite. ____

les contacts

numéro de téléphone (int. Prefixe) + _____ (nombre) _____

Courriel (Veuillez noter que la plupart des communications se feront par courriel)

_____ @ _____ . _____

DEMANDE

**l'admission de _____ en qualité d'associé
a O.N.G.- A.P.S. F.I.P.A.S.S.**

et déclare qu'il accepte et suit chaque fois qu'il suit et qu'il a pris connaissance de la réglementation des compétitions des championnats organisés par elle:

F.I.P.A.S.S.

Sede Operativa / Operative Office > Via Padre Agostino Fioravanti, 90
Rome, 00132 – ITALY e-mail: info@fipass.org

www.fipass.org

Partita I.V.A. / VAT number > 05475650874

• 1 - RESPONSABILITÉ'

L'association est exonérée de toute responsabilité, car tout dommage éventuel à la personne et/ou à des objets, a)

survenu dans la pratique des activités, leçons, stages et événements organisés par elle, dans les structures de l'association ou au sein des structures d'accueil, doit être considéré comme couvert par le consentement de l'ayant droit, en dégageant l'organisateur de toute responsabilité à cet égard, en signant le présent formulaire en tant que consentement formel.

b) Dommages aux équipements ou aux biens de l'association

Toute personne qui, par négligence, endommagerait volontairement ou involontairement l'équipement ou les biens de l'association devra la réparer; c) Surveillance des mineurs

Dans le cas des mineurs, je soussigné décharge l'association de toute responsabilité et obligation de surveillance des mineurs eux-mêmes, qui devront toujours être accompagnés, en particulier lors des déplacements pour atteindre différents domaines d'activité proposés;

d) Décharge de responsabilité de l'organisme organisateur pour les biens et les valeurs des participants À l'exclusion expresse de l'applicabilité des art. 1783 et suiv. code civil, l'organisateur n'est pas responsable de la perte, de la soustraction ou de la détérioration de choses ou de biens et de biens personnels, des participants amenés à l'intérieur de l'établissement d'accueil des conférences, des stages et des événements;

e) Déclaration de possession certificat médical

Le soussigné déclare être en possession de la certification médicale attestant l'aptitude à exercer l'activité physique et ne pas avoir de contre-indications à celle-ci (certificat d'aptitude sportive selon les normes en vigueur); • 2 -

ASSURANCE

a) Pour les artistes - athlètes, une couverture d'assurance est fournie par l'organisme de promotion sportive C.s.a.In. ;

b) Les membres doivent signaler immédiatement au secrétariat tout incident ou dommage accusé pendant

les

activités pour pouvoir procéder aux formalités d'assurance.

• 3 - RÈGLES DE CONDUITE - PRINCIPES ÉTHIQUES FONDAMENTAUX

a) Dignité

La protection de la dignité de l'individu est une exigence fondamentale. b) Égalité

Personne ne peut discriminer les participants aux compétitions sur la base de la race, du sexe, de l'origine ethnique, de la religion, des opinions philosophiques ou politiques, de l'état civil ou d'autres motifs injustes ou non pertinents. F.I.P.A.S.S. soutient et pratique le principe et l'objectif de protéger l'égalité des chances pour ses athlètes.

c) Respect : Le harcèlement physique, mental, émotionnel, professionnel, de genre et toute autre forme de harcèlement ou de blessure de ou par toute personne dans les sélections et les championnats est interdit.

d) Comportement agressif

Il n'est pas toléré par l'artiste - athlète et/ou officiers de course et peut entraîner une sanction immédiate de la part du Directeur de course.

Les sanctions peuvent prendre la forme d'un avertissement verbal ou d'une exclusion de la concurrence. Ces sanctions doivent être reportées par le directeur de la compétition dans le rapport final. En outre, le directeur de compétition peut exclure un artiste - athlète si seulement un des points mentionnés dans le code de conduite n'est pas respecté.

F.I.P.A.S.S.
Sede Operativa / Operative Office > Via Padre Agostino Fioravanti, 90
Rome, 00132 – ITALY e-mail: info@fipass.org
www.fipass.org
Partita I.V.A. / VAT number > 05475650874

• 4 - DÉCHARGE

Par la souscription du module de compétition, l'artiste-athlète accorde à F.I.P.A.S.S. et à ses affiliés, le droit plein et irrévocable de produire, copier, distribuer, exposer ou transmettre la voix et l'image de l'artiste-athlète en relation avec le championnat par vidéocassette, film, cassette audio ou toute méthode électronique ou mécanique actuellement connue ou prévue.

L'artiste-athlète reconnaît également que F.I.P.A.S.S. a le droit d'utiliser le nom, l'image, la voix ou les informations biographiques de l'artiste-athlète pour promouvoir ou annoncer le championnat à tout niveau. L'artiste-athlète reconnaît que toute photo ou enregistrement pris en vertu de cet accord devient la propriété exclusive de F.I.P.A.S.S. pour toujours, et dans le monde entier.

• 5 - JURIDICTION COMPETENTE

Pour tout litige éventuel, le tribunal de Catane sera compétent. La présente demande est lue, approuvée et signée en tout point.

• 6 - INFORMATIONS D.Lgs 10/03/2023, n. 24 (Italie) > UE 679/2016

Conformément à l'article 24 du décret législatif du 10/03/2023, il est indiqué que:

- a) Les données personnelles fournies dans le cadre des procédures d'inscription à F.I.P.A.S.S. feront l'objet d'un traitement dans le respect de la réglementation précitée.
- b) Ces données seront traitées à des fins strictement liées aux activités organisées et de manière à en garantir la sécurité également à travers des outils automatisés.
- c) La communication de ces données est indispensable pour la réalisation de l'activité sportive à laquelle elles se rapportent et pour les obligations qui y sont liées. Par conséquent, un éventuel refus de fournir toutes les données demandées, comporterait l'impossibilité de procéder à l'inscription à l'association.
- d) Sans préjudice des communications et diffusions effectuées en exécution d'obligations légales et contractuelles, les données personnelles pourront être communiquées en Italie et à l'étranger aux seules fins de la réalisation d'activités, initiatives et manifestations liées aux fins institutionnelles de l'association à d'autres entités publiques ou privées et organismes associatifs.
- e) En ce qui concerne les données elles-mêmes, l'intéressé peut exercer les droits prévus à Décret Législatif précité.
- f) Le responsable du traitement des données personnelles est F.I.P.A.S.S.

Lieu et date

Signature.....

F.I.P.A.S.S.
Sede Operativa / Operative Office > Via Padre Agostino Fioravanti, 90
Rome, 00132 – ITALY e-mail: info@fipass.org
www.fipass.org
Partita I.V.A. / VAT number > 05475650874

Catégorie à cocher :

Tarif :

Soliste

60 €

Duo

60 € par artiste

Groupe (3 – 5 participants)

60 € par artiste

Groupe (6 participants et plus)

60 € par artiste

Paiement : Expressions Art ASBL – Performer Cup Belgium



IBAN : BE80 3632 5335 8077

Email :
performercupbelgium@fipass.org

Tel : +32 499 740 431

Nom du participant : _____

Lieu et date : _____

Signature :

